



Jean-François Barbier-Bouvet

Babel à Beaubourg L'autodidaxie linguistique à la Bpi. Enquête sur la médiathèque de langues

Éditions de la Bibliothèque publique d'information

Annexe 2. Méthodologie de la recherche

DOI : 10.4000/books.bibpompidou.633
Éditeur : Éditions de la Bibliothèque publique d'information
Lieu d'édition : Éditions de la Bibliothèque publique d'information
Année d'édition : 1981
Date de mise en ligne : 11 juin 2013
Collection : Études et recherche
ISBN électronique : 9782842461683



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

BARBIER-BOUVET, Jean-François. *Annexe 2. Méthodologie de la recherche* In : *Babel à Beaubourg : L'autodidaxie linguistique à la Bpi. Enquête sur la médiathèque de langues* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1981 (généré le 19 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/bibpompidou/633>>. ISBN : 9782842461683. DOI : 10.4000/books.bibpompidou.633.

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Annexe 2. Méthodologie de la recherche

- 1 I - DISPOSITIF D'ENQUÊTE
- 2 LA CONSTRUCTION DU QUESTIONNAIRE
 - CONTRAINTES
 - MISE AU POINT
 - TEST
- 3 II - L'ÉCHANTILLON
 - DÉFINITION (CHOIX DE LA PÉRIODE, CHOIX DES PERSONNES)
 - CONTRÔLE
 - CORRECTION (PONDÉRATION, REDRESSEMENT)
- 4 III - LA CODIFICATION ET LE DÉPOUILLEMENT
- 5 IV - GRILLE DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

I - LE DISPOSITIF D'ENQUETE

- 6 1 - Deux techniques d'enquête étaient envisageables :
 - Le questionnaire par enquêteur : l'enquêteur sélectionne les personnes à interroger selon une grille d'échantillonnage précisément fixée (tirage aléatoire, quotas, etc..) et leur pose oralement les questions. Il note lui-même les réponses sur le questionnaire. Cette méthode permet un bon contrôle de l'échantillon et limite les refus de répondre.
 - Le questionnaire auto - administré : les individus prennent un questionnaire laissé à leur disposition, le remplissent seuls, et le remettent d'eux-mêmes avant de quitter les lieux. Les enquêtes effectuées selon cette méthode obtiennent généralement des taux de réponse très faibles, et difficilement contrôlables. Par contre leur coût est nettement inférieur.
- 7 2 - Nous avons retenu la technique de l'enquête auto-administrée, mais en l'assortissant de conditions de distribution et de recueil des questionnaires qui la rapprochent de l'enquête par enquêteur, et permettre de s'assurer de la validité de l'échantillon.
- 8 L'idée de départ est simple : utiliser directement le système d'organisation de la médiathèque en insérant le questionnaire dans le circuit des formalités nécessaires à l'obtention d'une cabine.

- 9 Deux conditions sont en effet réunies :
- Un contact individuel et obligatoire entre chaque usager et le personnel de la médiathèque ;
 - Une situation de réciprocité : nous sollicitons de l'usager une information en même temps que nous lui en délivrons une. Un service contre un service en quelque sorte.
- 10 3 - Réalisation du terrain.
- 11 La passation du questionnaire repose sur un principe fondamental : une distribution systématique individuelle de la main à la main. Elle a été modulée de manière différente selon l'organisation de l'accès à chaque laboratoire :
- Laboratoire I : le questionnaire est remis en même temps que le ticket de demande d'un document audiovisuel. L'usager met à profit l'inévitable temps d'attente avant l'appel des numéros pour remplir le questionnaire, qu'il rend à l'entrée en échange de l'attribution d'un numéro de cabine.
 - Laboratoire II : le questionnaire est donné en même temps que la cassette. L'usager le remplit avant, pendant ou après sa leçon et le remet en sortant, avec la cassette, pour récupérer ses papiers d'identité.
- 12 On trouvera en page 37 la feuille de consignes pour la réalisation de l'enquête qui a été distribuée au personnel de la B.P.I. chargé de l'accueil à la médiathèque.
- 13 Il va de soi qu'aucune contrainte n'est exercée lors de la remise du questionnaire. La délivrance d'une cassette n'est pas subordonnée au préalable du remplissage d'un questionnaire, et chacun garde la liberté de ne pas répondre sans être pénalisé par le refus d'attribution d'une cabine ou la rétention de ses papiers. Reste que, par son caractère même d'échange, la situation d'enquête est vécue le plus souvent comme une compensation, et parfois comme une condition, de l'accès aux laboratoires ; nous jouons tout à fait consciemment de cette ambiguïté, qui a pour effet d'augmenter le taux de réponses....

II - CONSTRUCTION DU QUESTIONNAIRE

1 - Contraintes :

- 14 1.1 - La méthode retenue - enquête auto administrée, sans enquêteur - nous oblige à une relative brièveté ; on sait qu'un questionnaire de plus de 4 pages décourage la réponse, et que 10 minutes représentent un maximum pour le remplissage. Nous avons donc dû construire des questions qui résument le maximum d'informations, et éliminer (souvent à regret) un certain nombre d'entre elles ; en particulier celles qui ne concernaient qu'une fraction limitée du public, et celles qui portaient sur des modalités secondaires de la pratique.
- 15 1.2 - Le questionnaire fermé, où chaque question est assortie de modalités de réponses déterminées à l'avance, a été choisi comme l'instrument le plus apte à mesurer les caractéristiques du public et les conditions de sa pratique. C'est là l'objet principal de notre recherche. Il n'est donc pas possible d'essayer de lui faire dire ce pour quoi il n'a pas été construit, et d'y inclure des questions précodées sur les contenus linguistiques, la progression, la compréhension, etc.. Une telle approche, qui constitue le volet complémentaire de la présente enquête et pourrait faire l'objet de la prochaine étude sur la médiathèque de langues, relève de méthodes de type qualitatif : entretiens semi-directifs, tests, analyse de contenu.

2 - Mise au point du questionnaire

2.1 - Contenu

- 16 Les sujets à aborder, dont la liste a été définie en collaboration avec le personnel de la médiathèque de langues de la B.P.I., peuvent être regroupés en trois catégories :
- Caractéristiques des personnes
 - caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, profession nationalité, résidence, niveau d'étude)
 - caractéristiques "linguistiques" (langue maternelle, langues connues, et niveau dans ces langues)
 - Caractéristiques des pratiques
 - pratique de la médiathèque (fréquence, durée, ancienneté, langue étudiée, méthode utilisée, etc...)
 - pratique de la Bibliothèque du Centre Pompidou
 - autres pratiques linguistiques, antérieures ou parallèles (apprentissage audiovisuels, à domicile, cours de langues, etc...)
 - Motivations

2.2 - Organisation du questionnaire

- 17 La logique de présentation du questionnaire doit obéir à des principes de lisibilité, d'intelligibilité et d'implication qui relèvent de lois bien précises de rédaction (que chaque question soit comprise par tous, et de la même manière par tous) et de succession des questions (qu'elles s'enchaînent à la façon d'un discours suivi et non d'un catalogue thématique) :
- Préalable indispensable pour que le questionnaire ne soit pas perçu comme une procédure d'inquisition où l'information ne circule que dans un seul sens : préciser qui interroge, pour quoi faire, et garantir l'anonymat. On évitera déjà ainsi une partie des refus de répondre.
 - Les questions se succèdent ensuite du particulier au général, partant de la pratique concrète de la médiathèque et de la situation présente, pour remonter aux motivations de la fréquentation et aux autres situations d'apprentissage linguistique.
 - Les questions d'identification (âge, profession, etc..) sont rejetées à la fin plutôt que posées dès le début : les interviewés répugnent à dire qui ils sont quand ils ignorent encore pourquoi on les interroge.
 - Enfin le questionnaire se termine sur une question "ouverte" qui permet à chacun d'exprimer ce qui lui semble important et ne figurerait pas dans le questionnaire (et à quelques uns de se "défouler" au sortir d'un interrogatoire trop rigoureusement encadré). Outre les informations qu'une telle question peut parfois apporter, elle présente l'intérêt de limiter les refus de remplir le questionnaire chez ceux qui se reconnaissent le moins bien soit dans les questions posées, soit dans la procédure même d'interrogation questions / réponses.

3 - TEST DU QUESTIONNAIRE

- 18 Une fois construit le questionnaire a été testé "in vivo", dans les conditions de l'enquête.

- 19 L'objet du test est triple :
- Évaluer la durée de l'administration du questionnaire : certaines questions ont dû être supprimées pour rester dans les limites du temps que nous nous étions fixées.
 - Vérifier la bonne compréhension des questions, et reprendre les formulations qui posent problème.
 - S'assurer de l'acceptabilité générale du questionnaire.
- 20 Ce test a été effectué auprès d'une dizaine d'utilisateurs. Chacun d'eux, après avoir rempli le questionnaire, a été interviewé précisément non pas tant sur ses réponses, que sur ses réactions aux questions.
- 21 On trouvera le texte du questionnaire en annexe 3.

III - L'ECHANTILLON

1 - Définition de l'échantillon

1.1 - Choix de la période

- 22 Il n'était pas possible, pour des raisons matérielles, de réaliser une enquête tout au long de l'année ; c'eût été cependant le seul moyen de prendre en compte l'ensemble des variations saisonnières éventuelles : non pas variations du niveau de fréquentation (que l'on peut analyser à partir des courbes de demande -cf chapitre 4, pages 92 et suivantes), mais variations de nature du public.
- 23 Nous nous sommes référés pour choisir la période d'enquête à la connaissance concrète et empirique qu'ont de leur public les responsables de la médiathèque. Le mois de mai a été retenu pour son caractère relativement "neutre". Il ne semble pas que cette période, hors les ponts et week-ends prolongés (qui ont été soigneusement évités dans le plan d'échantillonnage), présente des caractéristiques qui risquent d'introduire des biais qualitatifs dans la fréquentation.
- 24 Si on ne pouvait effectuer l'enquête sur une année complète, il était par contre indispensable d'assurer une équi-représentation des différents jours de la semaine, ainsi que des différentes heures de la journée : la composition du public connaît en effet des variations sensibles entre la semaine et le week-end ; la journée et la soirée. Il a donc été décidé de procéder à l'interrogation pendant une semaine complète, et ce depuis l'heure d'ouverture jusqu'à celle de la fermeture (10h - 22h le week-end, 12h - 22h les autres jours).
- 25 Afin d'éviter l'influence conjoncturelle toujours possible d'un événement fortuit sur une période trop brève, le terrain a été réparti sur 15 jours :
- mercredi 21 mai,
 - jeudi 22 mai,
 - vendredi 23 mai,
 - samedi 31 mai,
 - dimanche 1er juin,
 - lundi 2 juin.

1.2. - Choix des personnes à interroger.

- 26 La fréquentation quotidienne moyenne de la médiathèque s'établit à environ 450 personnes ; elles se succèdent tout au long de la journée de manière relativement égale puisque leur nombre, en présence simultanée, ne peut dépasser la capacité d'accueil des laboratoires de langues.
- 27 Ces deux caractéristiques du public (effectifs faibles, absence de "pointe" de fréquentation) rendent possible une interrogation exhaustive. Plutôt que de procéder par sondage en tirant au hasard une personne sur n ., nous avons distribué le questionnaire à toute personne demandant à consulter une méthode ou un document audiovisuel, pendant toute la durée de la semaine d'enquête.
- 28 Cependant, il n'était pas demandé de remplir une nouvelle fois le questionnaire à ceux qui y avaient déjà répondu lors d'une séance antérieure. Connaissant, grâce à ce premier questionnaire, le rythme de leur fréquentation, il est possible d'opérer sur cette base les pondérations qui permettent de passer du nombre d'utilisateurs au nombre d'utilisages (cf. paragraphe 3).

2 - CONTRÔLE DE L'ÉCHANTILLON

- 29 740 questionnaires ont été recueillis pendant la période d'enquête.
- 30 On trouvera dans le tableau suivant leur répartition par jour de la semaine et par laboratoire, ainsi que le nombre réel de consultations (calculé à partir des bulletins de demande) enregistré pendant la même période :

	QUESTIONNAIRES			CONSULTATIONS			TAUX DE REPONSE
	Labo 1	Labo 2	TOTAL	Labo 1	Labo 2	TOTAL	
Mercredi	160	49	209	281	83	364	57 %
Jeudi	123	46	169	291	75	366	46 %
Vendredi	47	37	84	278	84	362	23 %
Samedi	64	18	82	280	81	361	23 %
Dimanche	47	31	78	305	110	415	19 %
Lundi	82	36	118	315	88	403	29 %
TOTAL	523	217	<u>740</u>	1751	520	<u>2271</u>	33 %

- 31 Le taux de réponse global s'établit à 33 %. Il est beaucoup plus élevé le premier jour, et va ensuite en décroissant. Cette évolution ne traduit pas une augmentation des refus ou des oublis de répondre, mais simplement la répercussion de la dispense de réponse des personnes qui ont déjà été interrogées. La probabilité de retomber sur elles augmente au fil des jours.
- 32 Le taux réel de réponses, au sens habituel du terme, s'établit en fait probablement au niveau du taux de réponses du premier jour, c'est-à-dire aux environs de 60 %, ce qui est très satisfaisant pour ce type d'enquête.

- 33 Les non-réponses peuvent avoir trois origines (outre la dispense de réponse des "récidivistes") :
- le classique refus de répondre, que l'on rencontre de manière incompressible dans toute enquête sociologique. Il faut l'accepter comme la contrepartie de la liberté qui est laissée à toute personne interrogée de répondre sans contrainte... et donc de ne pas répondre.
 - Quelques brèves périodes de temps où le personnel, accaparé par un problème particulier (technique ou autre) n'a pas assuré une distribution totalement exhaustive. Cette suspension de la remise des questionnaires ayant un caractère aléatoire, elle n'introduit pas de biais systématique, et n'entame en rien la représentativité de l'échantillon.
 - L'impossibilité de répondre des étrangers non-francophones. Pour des raisons d'économie certes, mais surtout parce que la plupart des étrangers qui fréquentent la médiathèque y apprennent le français et résident en France, nous n'avons pas effectué de traduction du questionnaire dans les principales langues véhiculaires. Certains n'ont cependant pas le niveau minimum permettant de comprendre les questions. En ce cas, le bibliothécaire cochait sur le formulaire une case prévue à cet effet. Ce pointage, ainsi que le calcul d'un coefficient par langue (cf paragraphe suivant) ont servi de base au redressement qui a été effectué ensuite. Reste que si dans l'échantillon redressé la proportion d'étrangers est correctement rétablie, on n'a pu éviter en leur sein une légère sous-représentation des moins francophones d'entre eux.

3 - CORRECTION DE L'ÉCHANTILLON

- 34 L'écart entre le nombre de personnes interrogées et le nombre d'entrées à la médiathèque a nous l'avons vu, outre les causes habituelles de toute enquête (refus de répondre, non-distribution), deux causes propres : la répétition de la pratique, et la présence d'étrangers non francophones.
- 35 Les corrections que l'on doit apporter à l'échantillon sont dans l'un et l'autre cas de nature très différente :
- 36 La répétition de la pratique : nous disposons par dépouillement direct des questionnaires d'un échantillon d'usagers, dans lequel chaque personne compte pour 1, qu'elle ne soit venue qu'une seule fois ou qu'elle revienne régulièrement. Ce dépouillement permet une analyse en termes de public touché (sur 100 personnes qui fréquentent la médiathèque...).
- 37 On peut cependant avoir besoin de prendre en considération les usages (sur 100 cabines occupées, sur 100 méthodes consultées...) En ce cas, il faut pondérer chaque questionnaire de la fréquence de fréquentation (connue par la question 11) de celui qui y a répondu. Nous avons mis au point un premier programme informatique qui permet d'imputer à chaque utilisateur un coefficient proportionnel au nombre de séances effectuées à la médiathèque.
- 38 Théoriquement, après pondération, on devrait retrouver dans l'échantillon une répartition par langue étudiée et par laboratoire strictement proportionnelle à celle observée dans le décompte des bulletins de demande.
- 39 Or on constate un écart, minimum pour certaines langues, plus important pour d'autres, en particulier pour le français : il traduit la sous-évaluation des étrangers non-francophones. Un coefficient de redressement par langue a donc été calculé, qui permet

de passer de la répartition de l'échantillon pondéré à la répartition réelle correspondant aux bulletins effectivement recueillis :

- allemand 0,85
 - américain 1,27
 - anglais 0,83
 - arabe 1,45
 - espagnol 0,70
 - français 1,33
 - italien 0,94
 - autres langues 1,09
- 40 Un second programme informatique permet d'imputer à chaque questionnaire le coefficient correspondant à la langue étudiée.
- 41 Si ce coefficient est imputé à l'échantillon d'origine (non pondéré), on obtient l'ECHANTILLON REDRESSE : c'est celui qui sera utilisé pour tous les tableaux concernant les usagers.
- 42 Si ce coefficient est imputé à l'échantillon déjà corrigé de la fréquence de fréquentation, on obtient l'ECHANTILLON PONDERE. C'est celui qui sera utilisé pour les tableaux concernant les usages.

IV - LA CODIFICATION ET LE DEPOUILLEMENT

- 43 Une fois collectés, les questionnaires ont été d'abord vérifiés par le service de la recherche (relecture de cohérence, élimination des questionnaires incomplets et des questionnaires fantaisistes).
- 44 Ils ont ensuite été codifiés, pour permettre la saisie informatique, selon le plan porté en marge du questionnaire (colonne de droite). Des grilles complémentaires de codification ont été établies pour :
- la langue (grille commune pour la langue maternelle, la langue étudiée et la ou les langues connues)
 - la nationalité
 - le niveau de la méthode (initiation / perfectionnement / spécialisation)
 - le type de document (méthode d'apprentissage / méthode audiovisuelle / document -sonore / document visuel / document AVAC)
 - le niveau scolaire ou universitaire (pour les diplômés étrangers, une équivalence a été faite avec la grille de niveau français ; en cas de doute, l'âge de fin d'étude constituait un indicateur complémentaire de niveau).
- 45 Le dépouillement informatique a été réalisé au Centre de Calcul du Ministère de la Culture et de la Recherche, par Lamine FERCHIOU et Jean-François DEPELSENAIRE. Le programme employé est le programme CLOTILDE / NLT (Nouveau Langage de Tabulation) mis au point par la G.S.I. (Générale de Services Informatiques)
- 46 Opérations effectuées :
- pondération et redressement
 - création des variables
 - tri à plat de toutes les variables

- tris croisés (300 tableaux de croisement ont été sortis et étudiés. 60 ont été finalement retenus dans l'analyse).
- segmentation (5 segmentations ont été effectuées. 2 ont été retenues dans l'analyse)

V - GRILLE DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

- 47 Ramener la multiplicité des situations sociales à un nombre restreint de grandes catégories homogènes et pertinentes a toujours été un des problèmes-clé des sciences sociales confrontées aux enquêtes sur le terrain. Mais à l'inverse retrouver, dans la pratique concrète, les grandes divisions sociales dont la réflexion théorique a décelé l'existence n'est pas une opération plus aisée. Exigence théorique et nécessités pratiques font parfois mauvais ménage.
- 48 La plupart des études de comportement résolvent la difficulté en adoptant le code des catégories socio-professionnelles mis au point par l'I.N.S.E.E. pour le recensement de 1954 "universellement" utilisé depuis.
- 49 Le code de l'I.N.S.E.E ramène l'ensemble des situations sociales à 39 catégories "de base" qui, malgré quelques réserves, sont tout à fait pertinentes pour une utilisation sociologique. Malheureusement, c'est presque toujours leur regroupement standard en 9 catégories qui est utilisé dans les enquêtes (agriculteurs, patrons de l'industrie et du commerce, profession libérale et cadres supérieurs, cadres moyens, employés, ouvriers, personnel de service, "divers", inactifs), regroupement qui rend en particulier impossible toute analyse fine des comportements culturels.¹
- 50 Reste qu'une réduction du nombre de strates sociales est indispensable si l'on veut utiliser une grille des catégories socio-professionnelles pour les enquêtes courantes (1 000 à 2 000 personnes) en garantissant par des effectifs suffisants la validité statistique des croisements effectués.
- 51 Un pas théorique important a été franchi récemment grâce aux travaux de P. BOURDIEU² et sa distinction entre le capital économique et le capital culturel. Nous avons proposé dans un travail antérieur une nouvelle taxinomie des catégories sociales s'appuyant directement sur les analyses de P. BOURDIEU, mais raccordable aux catégories de base de l'I.N.S.E.E. afin de permettre les comparaisons, qui constitue un outil directement utilisable dans les enquêtes³. C'est elle, légèrement modifiée et complétée, que nous, utiliserons ici :
- 52 On trouvera dans le tableau (page suivante) le contenu de ces catégories, et le passage avec les catégories de l'I.N.S.E.E.

(I.N.S.E.E.) GRILLE REGROUPEE DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	(I.N.S.E.E.) GRILLE DES 39 CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES "DE BASE"	CATEGORIES SOCIALES
0. AGRICULTEURS EXPLOITANTS 1. SALARIES AGRICOLES	00. AGRICULTEURS EXPLOITANTS 10. SALARIES AGRICOLES	AGRICULTEURS
2. PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	21. INDUSTRIELS 22. ARTISANS 23. PATRONS PÊCHEURS 26. GROS COMMERÇANTS 27. PETITS COMMERÇANTS	PETITS PROPRIÉTAIRES DU CAPITAL
3. PROFESSIONS LIBÉRALES ET CADRES SUPÉRIEURS	30. PROFESSIONS LIBÉRALES 32. PROFESSEURS, PROFESSIONS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES 33. INGÉNIEURS 34. CADRES ADMINISTRATIFS SUPÉRIEURS	CLASSES DOMINANTES
4. CADRES MOYENS	41. INSTITUTEURS : PROFESSIONS INTELLECTUELLES DIVERSES 42. SERVICES MÉDICAUX ET SOCIAUX 43. TECHNICIENS 44. CADRES ADMINISTRATIFS MOYENS	COUCHES INTELLECTUELLES DES CLASSES MOYENNES
5. EMPLOYÉS	51. EMPLOYÉS DE BUREAU 53. EMPLOYÉS DE COMMERCE	COUCHES TECHNICIENNES ET ADMINISTRATIVES DES CLASSES MOYENNES
6. OUVRIERS	60. CONTREMAÎTRES 61. OUVRIERS QUALIFIÉS 63. OUVRIERS SPÉCIALISÉS 65. MINEURS 66. MARINS ET PÊCHEURS 67. APPRENTIS OUVRIERS 68. MANŒUVRES	CLASSES POPULAIRES (dont : -SECTEUR PRIMAIRE(10) -SECTEUR SECONDAIRE (60 à 68, 70 à 72) "cols bleus" -SECTEUR TERTIAIRE(51,53) "cols blancs"
7. PERSONNELS DE SERVICE	70. GENS DE MAISONS 71. FEMMES DE MÉNAGE 72. AUTRES PERSONNELS DE SERVICE	
8. DIVERS	80. ARTISTES 81. CLERGÉ 82. ARMÉE ET POLICE	
9. INACTIFS	91. ÉTUDIANTS ET ÉLÈVES 92. MILITAIRES DU CONTINGENT 93. ANCIENS AGRICULTEURS (EXPLOITANTS ET SALARIÉS) 94. RETIRÉS DES AFFAIRES 95. RETRAITÉS DU SECTEUR PUBLIC 96. ANCIENS SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ 97. AUTRES PERSONNES NON-ACTIVES DE MOINS DE 17 ANS 98. AUTRES PERSONNES NON-ACTIVES DE 17 À 64 ANS 99. AUTRES PERSONNES NON-ACTIVES DE 65 ANS ET PLUS	ÉTUDIANTS ET ÉLÈVES RETRAITÉS INACTIFS D'ÂGE ACTIF

RÉCAPITULATIF

CATEGORIES SOCIALES	CORRESPONDANCE AVEC LA GRILLE DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DE L'I.N.S.E.E. (39 postes)
- CLASSES DOMINANTES	21.industriels-26.gros commerçants- 30.profes- sions libérales- 33.ingénieurs- 34.cadres ad- ministratifs et supérieurs.
- PETITS PROPRIÉTAIRES DU CAPITAL	22.artisans - 23.patrons pêcheurs - 27.petits commerçants
- COUCHES INTELLECTUELLES DES CLASSES MOYENNES	32.professeurs, professions littéraires et scientifiques - 41.instituteurs, professions intellectuelles diverses - 42.services médi- caux et sociaux - 80.artistes - 81.clergé
- COUCHES TECHNICIENNES ET ADMINISTRATIVES DES CLASSES MOYENNES	43.techniciens - 44.cadres administratifs moyens
- CLASSES POPULAIRES	
-secteur primaire	10.salarisés agricoles
-secteur secondaire ("cols bleus")	60.contremaîtres - 61.ouvriers qualifiés - 63.ouvriers spécialisés - 65.mineurs - 66.marines et pêcheurs - 67.apprentis ouvriers- 68.manoevres - 70.gens de maison - 71.femmes de ménage - 72.autres personnels de service.
-secteur tertiaire ("cols blancs")	51.employés de bureau - 53.employés de commerce
- AGRICULTEURS EXPLOITANTS	00.agriculteurs exploitants -
- ETUDIANTS ET ELEVES	91.étudiants et élèves -
- RETRAITES	93.anciens agriculteurs - 94.retraités des affaires - 95. retraités de secteur public - 96.anciens salariés du secteur privé - 99.autres personnes non actives de 65 ans et plus -
- INACTIFS D'AGE ACTIF	97.inactifs de 17 à 64 ans
(AUTRES)	82.armée, police - 92.militaires du contingent - 97.inactifs de moins de 17 ans.

NOTES

1. Pour une critique approfondie du code des CSP voir en particulier P. FLICHY : "Analyse critique du code des CSP de L'I.N.S.E.E", séminaire sur le développement culturel et la participation aux pouvoirs urbains. - Grenoble, 1974 ; et les travaux d'A. DESROZIERES, de l'unité de Recherche de la direction des Synthèses économiques à l'I.N.S.E.E.
2. P. BOURDIEU : "Anatomie du goût" in Actes de la Recherche N° 5, octobre 1976, et "la Distinction" Paris, Éditions de Minuit. 1979.
3. Nous renvoyons pour la justification détaillée de cette grille, a l'expose qui en est fait dans : J.F. BARBIER-BOUVET : "Nouveaux éléments sur le public des musées" Paris, la Documentation Française, 1977.